

Daerden réviseurs : conflits d'intérêts et « coïncidences »

PIERRE BOUILLON

mercredi 21 janvier 2009, 09:39

Plus de 180 sociétés révisées par le bureau lié aux Daerden père et fils : Véronique Cornet (MR) a fait le compte. La députée dénonce les conflits d'intérêts et repère de curieuses coïncidences.



Belga.

Depuis longtemps, l'opposition au parlement wallon s'émeut des activités révisorales de Michel et Frédéric Daerden. Pour le MR et Ecolo, elles posent un problème de conflit d'intérêts. Le fait est que les Daerden sont (ont été) les réviseurs d'entreprise d'un tas d'organes publics dépendant des pouvoirs où ils sont impliqués – Michel est ministre de la Région wallonne (Budget, Travaux publics) et de la Communauté française (Budget). Il est bourgmestre d'Ans, aussi. Frédéric est député régional wallon et maieur de Herstal.

L'on devinait la clientèle des Daerden impressionnante. Mais cela n'était déduit que d'informations éparées, « plic-ploc ».

Véronique Cornet s'est livrée à une recherche plus systématique – un « *travail de fourmi* », consistant notamment à épilucher les comptes de la Banque nationale.

La députée MR nous a communiqué le produit de ses recherches. Elles ont porté sur la clientèle de BCG & Associés, l'héritière de la société DC&Co fondée en 1986 par le père, que le fils détient désormais via des créations intermédiaires (PC&Co, AI Invest et Rev Invest – lire *Le Soir* du 20/11). L'investigation s'arrête au 31 décembre 2007 (les comptes ne sont pas encore disponibles au-delà). Verdict ? L'élue a compté environ 180 sociétés clientes et précise aussi sec : « *Ce n'est pas exhaustif ! Une vision totale est impossible. En attendant, l'écran de fumée se lève. Et d'emblée, la quantité de clients pose question.* » Visée, bien sûr : « *l'influence de la position politique* » des Daerden pour décrocher des contrats. C'est que les sociétés qui se font réviser par BCG sont (très, très) majoritairement publiques. L'inventaire MR s'ouvre par une quarantaine d'intercommunales et sociétés de logements, souvent liégeoises. On est frappé ensuite par le nombre de sociétés et organes publics dépendant de la Communauté et de la Région wallonne (en vrac, et sans être complet : Socofe, Sogepa, Sorasi, Sowaer, Sowalfin, Sriw, SRWT, SPGE, Société wallonne du logement, Sofibail, Forem, TEC Liège, TEC Charleroi, TEC Hainaut, médiateur wallon, Meusinvest, Sideco, RTBF, CGRI...).

Véronique Cornet note que des sociétés privées figurant dans son inventaire (Schröder, Balteau, Gravibéton, Eurobuss) sont actives dans les transports publics, les travaux publics, l'équipement public, les dispositifs de sécurité routière, l'éclairage urbain et d'autoroutes. Prudemment, la députée parle de « *coïncidence* » (Michel Daerden est ministre des Travaux publics). Cornet, on le sait, a déposé une proposition de décret visant à prévenir les conflits d'intérêts et à soumettre à appel d'offres une série de services (avocats, réviseurs...). La majorité a envoyé son texte au Conseil d'État (l'avis est attendu dans un mois) en signalant en sus qu'elle pourrait légitimer elle-même. Mais Cornet juge que la majorité joue la montre (le scrutin approche et le parlement

mercredi 21 janvier 2009 12:34:20

régional sera bientôt à l'arrêt) et dit son « *scepticisme* » sur la réelle volonté du PS et CDH à régler la matière.